

TERMES DE REFERENCE (TDR)

I. Information sur le poste

Titre du poste : Cabinet de consultant ou Consultant pour l'évaluation finale du projet « projet d'amélioration de l'accès des femmes victimes de violences sexuelles et basées à la justice et à la sécurité dans le processus de consolidation de la paix au Mali »

Type de Contrat : Consultant National

Durée du contrat : 45 jours

Lieu d'affectation : Zone du projet (Gao, Mopti, Tombouctou)

Département : Bureau du Mali

Superviseur (Titre/Grade) : Chargé de Suivi Evaluation

II. Contexte

Avec une population estimée à environ 18,2 millions d'habitants, majoritairement féminine (50,4%), le Mali est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique de l'ouest. Cet état de pauvreté se caractérise en partie par un faible accès des populations aux services sociaux de base, tel que l'éducation, la santé, et surtout l'accès à la justice. Cette limitation de droits humains, s'est exacerbée par une crise politico sécuritaire déclenchée en 2012 ; l'on retient que la crise politico/sécuritaire a eu des répercussions négatives sur la condition des femmes et des filles dans tout le pays et particulièrement dans les régions occupées. Ainsi, Plusieurs milliers de personnes, en majorité des femmes et des enfants, fuyant les exactions, se sont déplacées vers les zones les plus sécurisées du pays et vers certains pays voisins du Mali. Ce désordre migratoire, combiné à l'effondrement de l'appareil étatique (justice, police etc.), ont encouragé davantage la violence basée sur le genre à l'égard des femmes, et des filles. Avec la normalisation de la situation, matérialisée par l'enclenchement du processus de mise en place des organes post conflit CVJR/CRSS (Commission Vérité Justice et Réconciliation/Commission pour la Réforme du Secteur de la Sécurité), ONU Femmes a mobilisé des ressources afin de faciliter l'accès des femmes victimes à la justice classique et transitionnelle. A travers ce financement, en partenariat avec PBFSO, MINUSMA, UNFPA, ONU Femmes a piloté le "projet d'amélioration de l'accès des femmes victimes de violences sexuelles et basées à la justice et à la sécurité dans le processus de consolidation de la paix au Mali". Le projet a essentiellement porté sur la promotion des droits des femmes affectées par le conflit, le renforcement de capacités de l'appareil judiciaire en matière de violences sexuelles et basées sur le genre (VBG) liées au conflit, les sensibilisations communautaires sur la protection et l'accès des femmes à la justice et à la sécurité, et la mise en œuvre des normes et standards sur les femmes, la paix et la sécurité dans le processus de consolidation de la paix en cours au Mali.

Afin d'apprécier les résultats atteints par le projet, ONU Femmes lance le présent processus pour l'évaluation finale du dit projet.

III. Description du Projet

Avec un budget total d'environ **1,498,310\$**, financé par les PBSO, le projet a été planifié pour une durée de 18 mois allant Janvier 2015 à juin 2016, avec une extension jusqu'à juin 2017.

En termes de collaboration, les différents volets du projet ont été exécutés à travers des partenariats de divers types (voir tableau ci-dessous).

GOUVERNEMENT	<i>Ministre de la promotion de la Femme, de l'enfant et de la famille (MPFEF), le ministère de la justice garde des sceaux, Ministère de la sécurité, Commission Vérité Justice et Réconciliation</i>
UNITED NATIONS	ONUFEMMES, MINUSMA, UNFPA
ONG	WILDAF; AJM; APDF; ACORD; REPFSECO; SOCIETE CIVILE

Pour la couverture géographique, le projet est mis en œuvre dans les localités ci-après : Tombouctou, Gao, avec certaines interventions également à Ménaka et Taoudéni.

Les activités entreprises dans le cadre du présent projet sont de diverses natures, et visent l'atteinte des résultats planifiés. Ainsi, parmi les activités, l'on peut citer entre autres le renforcement de capacités des organes de la justice, la promotion de l'accès des femmes à la justice, le plaidoyer pour la prise en compte des victimes de VBG liées au conflit dans le processus de Justice transitionnelle et l'élaboration du Plan d'Actions National sur la Résolution 1325. Il convient de rappeler que le projet a visé 3 principaux résultats, comme indiqué ci-dessous

Résultat 1 : Le système judiciaire est renforcé pour une lutte efficace contre les violences liées aux conflit et l'accès des victimes à la justice

Produit 1.1 : Un cadre légal et institutionnel garantissant l'assistance et la protection des droits des victimes est mis en place.

Produit 1.2 : les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la chaîne pénale sont renforcées.

RESULTAT 2 : Les victimes de violences bénéficient d'une assistance holistique et d'un soutien communautaire pour un meilleur accès à la justice et à la sécurité

Produit 2.1 : Les services de prise en charge holistique sont renforcés pour une assistance holistique des victimes et leur accès à la justice et à la sécurité.

Produit 2.2 : Des mécanismes communautaires sont outillés et structurés pour une prévention plus effective et la lutte contre l'impunité des VBG.

RESULTAT 3 : Les normes et standards en matière de paix et sécurité sont appliquées dans le processus de paix au Mali

Produit 3.1 : les outils et les instruments de référence en matière de paix et de sécurité sont diffusés à grande échelle et les mécanismes de suivi de leurs mises en œuvre sont opérationnels

Produit 3.2 : Les acteurs du processus de paix au Mali s'approprient les outils en matière de femmes, paix et sécurité, et les mettent en pratique notamment dans le mécanisme de la justice transitionnelle et la réforme du secteur de la sécurité

IV. Fonctions/ Principaux résultats attendus de l'évaluation

La présente évaluation finale, est la suite logique du calendrier d'exécution du projet. Elle doit permettre à ONU Femmes et ses partenaires, d'apprendre de la mise en œuvre, et sur les résultats obtenus. Le projet étant mis en œuvre depuis 2015, l'évaluation finale permettra d'estimer le niveau des indicateurs conformément aux produits et aux résultats attendus. Aussi, elle permettra d'éclairer l'équipe de mise en œuvre sur le progrès vers les objectifs planifiés d'une part, et d'autre sur les décisions idoines pour une consolidation des acquis et l'exécution de projets futurs de même nature. Elle sera conduite par **un Cabinet d'évaluation ou un Consultant indépendant en évaluation**, qui fournira un rapport d'évaluation dont le contenu sera partagé avec toutes les parties prenantes.

NB: le Cabinet/Bureau est le premier responsable de la bonne conduite de l'évaluation.

Les objectifs de l'évaluation

De manière spécifique, l'évaluation permettra de :

- * Faire une analyse complète de l'approche d'intervention en termes d'efficacité et de pertinence, de durabilité, de participation et de pilotage ;
- * Soulever les nouveaux questionnements intervenus durant la mise en œuvre et les solutions proposer en termes de réponse ;
- * Analyser le niveau des indicateurs du projet en comparaison avec les planifications faites, et dégager une note d'analyse sur les raisons de cette performance/contreperformance qui permettront de mettre clairement en évidence les évolutions enregistrées sur les indicateurs ;
- * Apprécier la cohérence dans la méthode d'intervention du projet ;
- * Analyser le début de l'impact du projet ;
- * Documenter les leçons apprises et les bonnes pratiques pour améliorer les interventions futures ;
- * Faire des recommandations pour des projets similaires.

V. Etendue et limite de l'évaluation

La taille du projet à évaluer :

Tous les volets du projet mis en œuvre sont concernés par la présente évaluation. Il s'agit notamment des volets portant sur la chaîne judiciaire, l'engagement des communautés sur l'accès des femmes survivantes aux services de prise en charge et ainsi que sur la mise en œuvre des normes et standards sur les femmes, la paix et la sécurité dans le processus de consolidation de la paix en cours au Mali.

Couverture géographique :

Les zones couvertes par l'évaluation sont à priori : Tombouctou, Gao, Mopti, et le district de Bamako. Le Cabinet utilisera d'autres méthodes pour cerner les aspects du projet mis en œuvre dans les zones non accessibles en raison de l'insécurité.

Les thèmes couverts :

Tous les volets du projet seront également couverts par l'évaluation finale. Il s'agit entre autres d'évaluer :

- Le renforcement de capacités du système judiciaire en matière de violences liées au conflit ;
- La disponibilité de services de prise en charge pour les femmes victimes de violences liées au conflit ;
- L'application de normes et standards en matière de paix et sécurité mis en œuvre dans le processus de paix au Mali.

VI. Critères et questions de l'évaluation

Durant l'évaluation, le Cabinet fera une analyse de **la pertinence** du projet, de **l'achèvement des objectifs prévus**, de son **efficacité**, de son **efficience** et de sa **durabilité** à l'aide de questions spécifiques. En outre, l'évaluation examinera les critères de **Genre, équité et droits de l'homme**, le **cadre institutionnel de gestion et le système de suivi et évaluation** du programme et les **principales leçons apprises**

La pertinence du projet :

Cette analyse permettra d'apprécier le degré de l'adhésion de la communauté au projet et surtout les potentialités du projet à résoudre des problèmes réellement existants dans les communautés. Cette analyse permettra également d'évaluer dans quelle mesure le projet est en ligne avec les priorités du pays, ainsi qu'avec les objectifs du bailleur.

L'efficacité et impact du projet :

Pour ce point, le Cabinet fera ressortir la façon dont les résultats sont obtenus, surtout les résultats imputables à l'approche de management du projet, à la synergie des actions, etc. Il fera une comparaison suivant la quantité et la qualité des résultats obtenus, en fonction des délais et des cibles prédéfinis.

L'efficience du projet :

Le Cabinet fera une analyse du rapport coût/résultat afin de juger si les résultats obtenus sont à la hauteur des montants engagés. Il s'intéressera aussi à toutes les actions entreprises visant à faire des économies d'échelle ou à obtenir un meilleur rapport qualité prix (value for money). Il s'agira aussi de faire une comparaison entre les ressources engagées (fonds, compétences, temps ...) et les résultats / impacts obtenus. Si possible, le Cabinet envisagera une comparaison du projet avec un autre projet de même nature, géré par une autre organisation.

La durabilité du projet :

Les initiatives de développement (projets/programmes) visent au final à transférer aux communautés des acquis, des capacités et des attitudes. Les bénéficiaires sont donc appelés à poursuivre la pérennisation des acquis à travers des actions individuelles. Pour cela, il s'agira de répertorier tout ce qui a été fait dans le sens de la continuité du projet à la fin du financement.

La participation au projet :

La participation effective des bénéficiaires aux différentes activités du projet constitue la preuve matérielle de l'intérêt qu'ils accordent au projet. Cette participation est aussi un signe garant de la bonne exécution d'un projet. Elle constitue un facteur déterminant pour la réussite d'un projet et surtout pour l'impact qui est attendu. Aussi, la notion de redevabilité fait de la participation des bénéficiaires, une obligation pour les autres acteurs.

Les questions d'évaluations par critère d'évaluation sont présentées ci-dessous. La recherche des réponses à ces questions constituera le cœur de la méthodologie d'évaluation qui sera développé par les consultant, incluant une matrice d'évaluation. Les évaluateurs finaliseront lesdites questions

Pertinence :

1. Dans quelle mesure l'appui apporté par le projet était-il (i) adapté aux besoins des populations cibles concernées ? (ii) Quelle était la qualité de la réponse ? (Rapidité et pertinence de la réponse, équilibre entre humanitaire (court terme) et objectifs de développement (moyen et long terme)

Efficacité:

2. Quelles résultats le projet a-t-il permis de réaliser ; Quelles sont les valeurs actuelles des indicateurs de produit du programme ?
3. Quels progrès spécifiques peut-on mettre en évidence dans la fourniture de services aux survivantes par le système judiciaire, la Police, la Gendarmerie, la Protection Civile et la Garde Nationale et autres acteurs de la chaîne pénale après leur renforcement de capacités ?
4. Quelles mesures ont été prises au niveau judiciaire en faveur de l'assistance et la protection des droits des survivantes des VBG ?
5. Quelle a été la principale valeur ajoutée de ce projet dans un changement de qualité de vie des femmes en générale et des survivantes de VBG en particulier dans les localités concernées, telle que perçue par elles-mêmes ?
6. Quelle a été la principale valeur ajoutée de ce projet dans un changement de perception des hommes dans les localités concernées sur les VBG ?

Durabilité:

7. Dans quelle mesure l'approche d'intervention a-t-elle permis de renforcer les capacités des partenaires à poursuivre de façon autonome la fourniture de services de prévention contre les VBG et de fourniture de services de protection et de réparation aux survivantes, y compris dans le cas des violences liées au conflit ?
8. Quelles actions dans le cadre du projet ont permis l'appropriation des outils sur l'Agenda femmes, paix et sécurité aux niveaux institutionnel et communautaire ?
9. L'approche d'intervention a-t-elle été inclusive et formative, favorisant l'appropriation par les acteurs concernés des outils en matière de femmes paix et sécurité ?

Efficiences

10. Dans quelle mesure les mécanismes d'intervention (instruments de financement, cadre réglementaire administratif, personnel, calendrier et procédures) ont-ils favorisé ou entravé la réalisation des résultats du projet ?
11. Les résultats obtenus sont-ils à la hauteur des montants et autres moyens engagés (fonds, compétences, temps ...) ? Le projet a-t-il réalisé systématiquement les économies d'échelles possibles ?

Genre, équité et droits de l'homme

12. Le projet a-t-il contribué à une prise en compte de la perspective genre dans la justice transitionnelle et la RSS?

13. Quelle est l'appréciation par rapport à la prise en compte du Genre par les mécanismes de paix (CVJR, DDR, RSS)?
14. Dans quelle mesure les femmes ont-elles été impliquées comme actrices aux niveaux des instances et mécanismes pour la paix et la sécurité, y compris le mécanisme de justice transitionnelle et la réforme du secteur de la sécurité ?
15. Quelles actions ont été menées par le Fond d'Autonomisation de la Femme et de l'Enfant (FAFE) en faveur du relèvement économique des femmes affectées par le conflit ?
16. Quelles mesures ont été prises au niveau judiciaire en faveur de l'assistance et la protection des droits des survivantes des VBG ?
17. Est-ce que les femmes et les autres membres des communautés sont informés/connassent l'existence et les procédures d'accès aux services de prise en charge légale, psychosociale, médicale, économique ? Y a-t-il un changement de leur perception concernant les VBG ?

Cadre institutionnel de gestion et Système de suivi et évaluation du programme

18. L'accord de partenariat et la coopération avec les autres organisations du système des Nations unies pour réaliser conjointement les objectifs du projet programme ont -t-il facilité l'atteinte des résultats ? ont-t-il occasionné des obstacles ? le système de suivi et d'évaluation a-t-il fonctionné et contribué à la prise de décision appliquées ?
19. Quels mécanismes ont-ils été utilisés par les partenaires de mise en œuvre pour la synergie de leurs actions ? Dans quelle mesure ces mécanismes ont-ils produit des impacts croisés ?

Principales leçons apprises:

20. Quelles sont les principales leçons apprises du programme – qu'est-ce qui a marché, qu'est-ce qui n'a pas marché et pourquoi ?
21. Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé l'atteinte ou la non atteinte des résultats escomptés ? Quels sont les éléments de succès ou d'échec ?
22. A quel point peut-on dire que les systèmes de planification, suivi et présentation de rapports a fonctionné ?

Indicateur de performance de l'évaluation UN SWAP

Le rapport

d'évaluation doit respecter le [UN SWAP Evaluation Performance Indicator et être en accord avec les critères de qualité d'évaluation suivants :](#)

23. L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (EGAM) est intégré dans la portée de l'analyse de l'évaluation et les indicateurs de l'évaluation sont définis de manière à s'assurer que les données nécessaires pour EGAM seront collectées.

24. EGAM est intégré dans les critères d'évaluation et des questions d'évaluation axées sur comment EGAM a été intégré dans la conception, la planification et la mise en œuvre de l'intervention et les résultats obtenus sont incluses.
25. Une méthodologie, des méthodes et instruments de collecte des données, et des techniques d'analyse des données tenant compte de l'approche genre sont sélectionnées.
26. Les résultats de l'évaluation, les conclusions et les recommandations reflètent une analyse axée sur le genre.

VII. Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de la présente évaluation sera mixte (quantitative et qualitative) avec un processus participatif. Elle adoptera les méthodes d'une évaluation axée sur le genre.

De manière explicite, l'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. Le Cabinet/Consultant utilisera des méthodes d'évaluation appropriées pour répondre aux questions d'évaluation proposées. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification jusqu'à l'étape du rapport final.

La méthodologie sera présentée pour approbation au Gestionnaire des tâches de l'évaluation et au Groupe de référence avant le début de la phase de terrain.

L'évaluation sera menée conformément aux directives d'évaluation de l'ONU Femmes, aux Normes de l'UNEG (United Nation evaluation Group) et au Code de conduite des évaluations des Nations Unies

Plus particulièrement, le Bureau d'évaluation indépendant (IEO) d'ONU Femmes a un plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes, ou l'entité déclarante de l'UN-SWAP (*United Nations System-Wide Action Plan on Gender Equality and the Empowerment of Women*) et le consultant prendra en considération que toute l'évaluation dans ONU Femmes est évaluée chaque année par rapport à l'UN-SWAP Indicateur de performance d'évaluation et son tableau de bord connexe.

Conformément à ce qui précède, l'équipe d'évaluation sera soumise à la notation de qualité SWAP de l'ONU et doit démontrer l'intégration de genre dans le processus d'évaluation et le rapport. C'est l'un des éléments par lesquels cette évaluation sera examinée par une équipe de méta-évaluateurs externes, en utilisant les critères UN-SWAP. L'indicateur de performance d'évaluation [Guide technique et tableau de bord du PEV SWAP EPAP] permet d'apprécier dans quelle mesure le rapport d'évaluation satisfait aux critères suivants :

1. → Le Genre est intégré dans la portée de l'évaluation de l'analyse et les indicateurs d'évaluation sont conçus de manière à garantir la collecte des données liées à GEWE.
2. → Le Genre est intégré dans les critères d'évaluation et des questions d'évaluation incluent spécifiquement la manière dont le Genre a été intégré dans la conception, la planification, la mise en œuvre de l'intervention et les résultats obtenus ;
3. → Une méthodologie, des méthodes et des outils répondant au genre, et les techniques d'analyse de données sont sélectionnées.

4. → Les conclusions, les conclusions et les recommandations de l'évaluation reflètent une analyse comparative entre les sexes.

Gestion des participations et des évaluations des parties prenantes

L'évaluation de ces projets finaux est conçue pour être sensible au genre et doit donc se concentrer sur la transformation du pouvoir et de la participation des femmes, des groupes de femmes et des réseaux de femmes dans le processus d'évaluation ainsi que sur la participation des hommes et des femmes à l'égalité des sexes.

L'évaluation sera un processus consultatif, inclusif et participatif avec une forte composante d'apprentissage et d'autonomisation et assurera la participation des femmes et des OSC représentant différents groupes de femmes de diverses régions du Mali. Une attention particulière sera accordée à la représentativité de tous les groupes vulnérables et, en particulier, à projeter des groupes ciblés de femmes, y compris les femmes dans la consolidation de la paix, les femmes dans les associations d'épargne et de prêt, les femmes dans le commerce transfrontalier et d'autres réseaux de femmes qui sont des bénéficiaires de projets directs ou indirects.

L'évaluation sera axée sur les droits de l'Homme et le genre et un groupe de référence d'évaluation (GRE) sera constitué.

Rédaction du rapport d'évaluation

L'équipe d'évaluation s'assurera que le rapport d'évaluation est entièrement analytique. Ainsi, au-delà de la description des données collectées, le Cabinet fera ressortir :

- ⇒ Des points d'analyse fondés sur des dimensions culturelles, sociétales, organisationnelles, structurelles et techniques qui pourront expliquer les résultats, déclarations ou attitudes ;
- ⇒ La corrélation entre les volets du projet qui pourrait expliquer certains résultats ;
- ⇒ D'autres contributions qui ne sont pas liées directement au projet.

Pour rappel, il faut signaler que la méthodologie de cette évaluation finale sera conçue de manière à couvrir tous les volets du projet. De nature participative, elle impliquera toutes les parties prenantes du projet et portera sur tous les volets du projet.

Avec des outils conçus pour collecter des données qualitatives et quantitatives, l'équipe de l'évaluation sillonnera toutes les zones retenues ayant bénéficié du projet, y compris celles abritant, les unités de prise en charge holistique, les cliniques juridiques, les centres d'hébergement.

VIII. Processus de l'évaluation et calendrier

1- Rapport de conception initial

L'évaluateur proposera une méthodologie avec une matrice de l'évaluation et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation dans le cadre du rapport de conception initial. Ce dernier précisera la part qui revient à la revue documentaire, à l'observation, aux entretiens et discussions de groupe, sans oublier la participation des parties prenantes concernées. *Un plan de travail et un calendrier de mise en œuvre seront également inclus dans le rapport*

2- Présentation des conclusions préliminaires et le pré-rapport

L'évaluateur animera une séance de présentation des résultats préliminaires suivi de la production et la mise à disposition de la première mouture de rapport complet d'évaluation comprenant des recommandations énumérées selon un ordre de priorité. Ce rapport sera soumis pour examen et commentaires au gestionnaire de l'évaluation qui en discutera avec le Groupe de référence.

En un deuxième temps, la version améliorée du rapport d'évaluation sera soumise au Comité de Direction de l'Évaluation pour une période de cinq jours ouvrables au-delà de laquelle le Consultant pourra rédiger la version finale du rapport d'évaluation.

3- Le Rapport final d'évaluation

Le rapport d'évaluation final aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du Comité de Direction et sera rédigé en langue française. Ce rapport sera soumis au gestionnaire de l'évaluation ainsi qu'au Groupe de référence.

4- Atelier de dissémination du rapport

Un atelier sera organisé avec tous les acteurs du projet en vue de présenter les résultats de l'évaluation.

IX. Sources information disponibles

Dans le cadre de sa mission le cabinet retenu, aura accès aux sources d'information ci-dessous :

- Le document de projet soumis aux bailleurs de fond pour financement ;
- Les rapports d'étape des partenaires de mis en œuvre ;
- La note stratégique d'ONU Femmes ;
- Les contrats avec les différents partenaires ;
- Le rapport de synthèse des rapports des partenaires de mise en œuvre ;
- Les orientations du chargé de projet ;
- Les orientations de la conseillère au projet ;
- Les orientations du chargé des évaluations au niveau du bureau régional ;
- Les orientations du chargé de Suivi Évaluation.

Au besoin, l'équipe de l'évaluation pourra rencontrer les différents partenaires de mise en œuvre;

NB : La liste des sources d'informations recueillies sera annexée au rapport (sources : les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, les bailleurs de fonds, les experts, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires, les media)

X. Administration du processus d'évaluation

Le processus d'évaluation sera dirigé par le Comité de Gestion de l'Évaluation qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le Gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable

de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels, qui pourraient survenir au cours du processus d'évaluation.

Le cabinet chargé de la présente évaluation rendra compte directement au gestionnaire des tâches d'évaluation (Chargé de Suivi évaluation de ONU Femmes). Les aspects logistiques de l'évaluation (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'évaluateur.

ONU FEMMES prendra en charge directement l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation ...).

<i>Structure Organisationnelle</i>	<i>Fonction</i>	<i>Membres</i>
<i>Comité de Direction de l'Évaluation</i>	<i>Approuve l'initiation de l'évaluation, ses Termes de Référence et la dissémination de ses conclusions</i> <i>Émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation</i>	<i><u>Représentant Résident-ONUFEMMES ;</u></i> <i><u>Conseillère aux programmes ;</u></i> <i><u>peace and Security coordinator</u></i>
<i>Comité de Gestion de l'Évaluation</i>	<i>Gère la sélection des consultants, les arrangements contractuels ainsi que les paiements</i> <i>Garantit l'indépendance de l'évaluation</i> <i>Assure la diffusion des conclusions et recommandations</i>	<i>Spécialiste en Évaluation ;</i> <i>Chargé Suivi Evaluation ;</i> <i>(ONU Femmes Mali)</i> <i>Chargée de Programme VBG</i>
<i>Groupe de référence Organe consultatif</i>	<i>Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation</i> <i>Émet des avis techniques à des étapes-clés de l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation,)</i> <i>Sera invité à appuyer la diffusion du rapport final de l'évaluation, en particulier les conclusions et recommandations</i>	<i>Personne ressource (chercheur, société civile, autre structure de recherche)</i>

Le GRE fait partie intégrante de la structure de gestion de l'évaluation et est constitué pour faciliter la participation des parties prenantes concernées à la conception et à la portée de l'évaluation afin de faciliter la sensibilisation aux différents besoins d'information afin d'assurer l'assurance de la qualité tout au long du processus et d'être la clé dans la diffusion des résultats de l'évaluation.

Le GRE sera engagé tout au long du processus et sera composé d'acteurs gouvernementaux et locaux concernés et de représentants d'organisations de la société civile. Le GRE examinera le projet de rapport

d'évaluation et fournira des commentaires substantiels pour assurer la qualité et l'intégralité du rapport et participera à la réunion de validation et de validation du rapport d'évaluation final.

Le gestionnaire de l'évaluation sera responsable de la gestion quotidienne de l'évaluation. Le processus d'évaluation sera appuyé par le Spécialiste régional de l'évaluation de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale.

La coordination sur le terrain, y compris le soutien logistique, relèvera de l'équipe des projets PBF du Mali, y compris le recrutement des enquêteurs.

Dans les six semaines qui suivent l'achèvement de l'évaluation, ONU Femmes a la responsabilité de préparer une réponse de la direction qui aborde les résultats et les recommandations afin d'assurer l'apprentissage futur et d'informer la mise en œuvre des projets pertinents

XI. Budget

Les cabinets candidat pour la présente consultation, feront une proposition technique et financière.

La somme allouée couvrira les honoraires du Cabinet et tout autre frais encourus durant l'exercice de ses fonctions (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, etc.).

POSTE DE DEPENSE	QUANTITE	COUT UNITAIRE	JOUR	TOTAL
Honoraire des consultant				
Per diem collecte de donnée				
Logistiques collecte des données				
Traitement/saisie				
.....				

XII. Résultats attendus

- 1. Rapport de conception initial**
- 2. Présentation PowerPoint des conclusions préliminaires**
- 3. Rapport provisoire**
- 4. Rapport final d'évaluation**

XIII. Valeurs / Principes

Intégrité : Faire preuve d'intégrité dans la défense et la promotion des valeurs de ONU Femmes dans les actions et les décisions, en lien avec le Code Conduite des Nations Unies.

Sensibilité culturelle/Valorisation de la diversité : Faire montre de son appréciation de la nature multiculturelle de l'organisation et de la diversité culturelle du personnel. Avoir une vue internationale, apprécier les différences de valeurs et apprendre de la diversité culturelle.

XIV. Compétences

Compétences de base :

Ethique et Valeurs :

Démonstration/ Sauvegarde de l'éthique et de l'intégrité.

Communiquer l'information et les idées :

Faciliter et encourager la communication ouverte au sein de l'équipe (communiquer efficacement).

Gestion des conflits / Négociateur et résoudre les désaccords

Partage de la connaissance / Apprentissage continu

Partage de la connaissance dans l'organisation et promouvoir une culture de partage de la connaissance

Compétences fonctionnelles :

Le consultant doit avoir des compétences variées, de manière à être autonome et à pouvoir suivre la dynamique amorcée par ONU femmes.

Soumission de l'offre :

Les candidats intéressés doivent déposer leur offre au plus tard le 19/06/2016 à ONU Femmes Mali. Les candidats doivent soumettre (1) une lettre d'intérêt, (2) un CV personnel, (3) et (4) leur disponibilité pendant les mois de Juin et Juillet 2017.

Les candidats présélectionnés seront invités à participer à une courte entrevue dans le cadre du processus de sélection finale.

Critères d'Evaluation Technique

- **Compréhension des Termes de Références** **max. points : 10**
- **Pertinence de l'approche méthodologique** **max. points : 20**
- **Pertinence des étapes de la mission** **max. points : 10**
- **Adéquation du calendrier** **max. points : 20**
- **Pertinence des CV proposés** **max. points : 40**

Les propositions seront évaluées (points attribués) en fonction de la qualité de l'offre par rapport aux critères d'évaluation technique définis ci-dessus. Le seuil minimum pour la qualification technique est de 70 points.

Seules les propositions financières des prestataires de services qualifiés à la suite de l'évaluation technique seront prises en considération dans l'évaluation financière et l'attribution de l'offre.

Modalités de paiement

Les paiements seront effectués comme suit :

- 20% du paiement total à la soumission et à l'acceptation d'ONU Femmes de la méthodologie et du planning initial;
- 20% du paiement total à la soumission et à l'acceptation d'ONU Femmes du rapport intermédiaire ;
- 60% à la livraison et à l'acceptation d'ONU Femmes du rapport final d'évaluation.

XV. Qualifications pour le recrutement	
Education :	Le consultant principal du Cabinet qui conduira l'évaluation doit avoir un diplôme de Master en sciences sociales ou toutes autres disciplines connexes.
Expériences :	Le consultant principal du Cabinet doit avoir la compétence requise pour mener une évaluation de projet.

	<p>L'évaluateur aura une expérience et une expertise établies en matière d'évaluation axée sur le genre. Les consultants ayant mené une évaluation similaire auront un avantage supplémentaire.</p> <p>En d'autres termes, l'évaluateur pour le présent projet, doit avoir l'expertise suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être un (e) expert (e) Senior en développement ou en sciences sociales, y compris en matière d'évaluation axée sur le genre, d'évaluation ou de recherche action sur des problématiques sociales ; • Avoir un minimum de 05 années d'expérience dans les évaluations qualitatives et quantitatives; • Avoir un haut niveau de compétences dans la conception et la conduite d'évaluations ainsi que dans l'analyse de données; • Avoir une capacité à traduire des données complexes en des rapports efficaces, stratégiques et bien ficelés; • Avoir de l'expérience en analyse genre et droits humains; • Avoir exercé les compétences d'évaluation au Mali; • Avoir une connaissance d'ONU Femmes, dans ses aspects tant normatifs qu'opérationnels est souhaitable. <p>Elle sera donc conduite par un consultant indépendant ou un bureau d'étude. Le consultant ou le bureau d'étude doit disposer de préférence de diverses qualifications afin de mieux conduire les différentes thématiques du projet.</p> <p>Pour ce qui est du consultant principal, il doit avoir les qualifications ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un diplôme de troisième cycle en sciences sociales (Sociologie, Psychologie, etc.) ; • Avoir moins 05 d'expérience dans le domaine des évaluations et particulièrement celles relatives aux questions de genre (VBG, justice transitionnelle) ; • Avoir une bonne expérience dans l'évaluation des projets et projets ; • Avoir une bonne connaissance du milieu (Gao et Mopti) ; • Avoir déjà fait des évaluations/revues de projets à caractère humanitaire ; • Avoir des compétences en analyse économique ;
Langue :	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise parfaite du français parlé et écrit est requise.

Signatures- Post Description Certification		
Incumbent <i>(if applicable)</i>		
Name	Signature	Date
Supervisor		
Name / Title	Signature	Date
Chief Division/Section		
Name / Title	Signature	Date

